

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

PRERENTREE

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2017

3^{èmes} A	11h00 précises
3^{èmes} B	13h30 précises
6^{èmes}	17h00 précises

LES ELEVES SERONT ACCUEILLIS DANS LEUR CLASSE POUR

- Remise des livres papiers en échange du chèque de **CAUTION DE 150 EUROS**
- Remise des carnets de correspondance et des emplois du temps
- Demi-pension et études du soir : sont retenus vos choix indiqués lors de l'inscription
Si vous souhaitez les modifier remplir un avenant au contrat de scolarisation téléchargeable sur le site du collège

RENTREE pour toutes les classes (6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}) en horaire aménagé

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 APRES-MIDI

- Rentrée 14h30

- Sortie 16h30

Les élèves doivent se munir du carnet de correspondance (sauf 5^{ème} et 4^{ème}), de l'agenda, d'une trousse et du cahier de brouillon.

Demi-pension – Activités du soir

Les inscriptions à la demi-pension et aux études surveillées seront conformes à votre demande formulée sur le Contrat d'inscription. Ils seront réputés définitifs le **mercredi 06 septembre 2017** (pour toute information merci de contacter le secrétariat).

IMPORTANT

La demi-pension sera assurée dès le Mardi 5 septembre 2017

Les activités du soir débiteront le Lundi 11 septembre 2017